

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 407

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Août 2000

«Défendre le français, c'est le considérer à la fois comme une langue originale, indépendante, dont il convient de préserver la beauté, et une langue susceptible de se modifier dans ses limites propres.»

(Anatole France)

Influer, influencer

Influer (verbe intransitif) c'est exercer sur une chose une action déterminante tendant à la modifier. Se construit avec la préposition *sur*: «Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes: le climat, le gouvernement et la religion» (Voltaire).

Le participe présent *influant* est à distinguer de l'adjectif *influent*.

Influencer (verbe transitif) c'est exercer une influence, un ascendant sur une chose ou une personne: la Lune influence les marées; influencer un magistrat par des sollicitations.

(Défense du français, n° 407, août 2000)

Légion d'honneur

Cet ordre, institué par Bonaparte, comprend trois grades (chevalier, officier et commandeur) et deux dignités (grand officier et grand-croix). La gradation de ces distinctions obéit à une terminologie précise. On est *élevé à la dignité* de grand officier (sans trait d'union) ou de grand-croix (avec trait d'union). On est *promu* officier ou commandeur et *nommé* chevalier.

A noter: Légion (L majuscule) d'honneur (h minuscule).

(Défense du français, n° 407, août 2000)

Mongol, mongolien

Entendu au cours d'une émission à la télévision française: «(...) l'immensité de la plaine mongolienne». Il n'y avait, dans le propos du commentateur, nulle intention désobligeante, mais il a eu le tort d'utiliser ce terme au sens premier (vieilli): populations mongoliennes. Aujourd'hui, sauf à risquer de fâcheux quiproquos, il convient de distinguer *mongol* de *mongolien*.

Mongol: de Mongolie. Le peuple mongol, l'ancien empire des Mongols (ou Mogols), le mongol (langue ouralo-altaïque). *Mongolien*: personne atteinte de mongolisme, anomalie chromosomique (trisomie) caractérisée par une modification morphologique et une débilité mentale.

(Défense du français, n° 407, août 2000)

Nuageux, nébuleux

Il est préférable, pour éviter de rendre son propos nébuleux, de distinguer ces deux mots qui ne sont pas forcément interchangeables.

Un ciel est dit *nuageux* lorsqu'il y a beaucoup de nuages. *Nébuleux* se dit de ce qui est rendu flou par l'abondance de la masse nuageuse ou par le brouillard: «D'un crêpe nuageux le ciel était voilé» (V. Hugo).

Au sens figuré, on parle d'idées, de théories nébuleuses (fumeuses, imprécises), d'esprit nuageux (confus, obscur).

Les noms de nuages s'écrivent en un seul mot quand ils comportent un préfixe (*alto*): altostratus, altocumulus. Mais on écrit avec trait d'union les mots composés: cirro-stratus (lat. *cirrus* + *stratus*), cumulo-nimbus (*cumulus* + *nimbus*).

(Défense du français, n° 407, août 2000)

On... l'on

La substitution de *l'on* à *on* ne devrait se faire que pour raison d'euphonie. On écrira donc: «si *l'on* veut; où *l'on* va» pour éviter un hiatus entre voyelles. De même pour empêcher la rencontre de deux éléments vocaliques semblables composant une allitération fâcheusement cacophonique: «Ce ton gascon *qu'on* constate».

La règle est de recourir à l'article élidé *l'* après *et*, *où*, *que*, *si*, *lorsque* sauf devant un *l* et après *dont*.

Par conséquent, puisque *l'on* n'est de rigueur que pour éviter une consonance déplaisante, il ne devrait jamais se trouver au commencement d'une phrase.

(Défense du français, n° 407, août 2000)

Pire, pis

Ne pas confondre ces deux termes, qui ont des fonctions différentes. La fonction essentielle de *pire* est *adjective*: «Ta situation est pire que la mienne.» La fonction de *pis* est essentiellement *adverbiale*: «Il en avait fait pis que pendre.»

Pire est le comparatif de *meilleur*: s'unir pour le meilleur et pour le pire.

Pis est le comparatif de *mieux*: cela ne va ni mieux ni pis qu'avant.

Dans l'expression *le pire* (le plus mauvais), *pire* est substantivé: le pire est toujours à craindre. *Le pis* (le plus mal) tend à être supplanté par *le pire* mais reste néanmoins correct: «Ce fut là le pis de l'aventure» (La Fontaine).

(Défense du français, n° 407, août 2000)